



# LETTRE D'INFORMATION ANNUELLE

## DEDIEE AUX ENTREPRISES DE CHARPENTE BOIS

Lettre n°1

Février 2010

*Vous êtes dirigeant d'une entreprise ayant une activité de charpente bois*

Dans le cadre de ses missions de spécialiste en formation professionnelle continue et en développement des compétences, l'AREF BTP MIDI PYRENEES souhaite proposer un **service adapté à vos préoccupations spécifiques** : les évolutions fortes touchant la filière bois et votre métier. Cette nouvelle lettre annuelle a pour objectif de communiquer en ce sens.

### VOTRE ENVIRONNEMENT BOUGE...

- **Rapport « Croissance verte et emploi »**

Le 25 janvier 2010 le Conseil d'Orientation pour l'Emploi a adopté un rapport intitulé « **Croissance verte et emploi** » qui concerne directement le secteur du BTP et les défis associés en matière de formation. Vous pouvez le télécharger ou le consulter à l'adresse suivante : [www.coe.gouv.fr](http://www.coe.gouv.fr)



- **Filière bois : La Région et Midi-Pyrénées Bois (association interprofessionnelle) signent une convention pour favoriser la structuration de la filière.**

Un accord-cadre vient d'être signé pour 2010-2013. Le soutien financier de la Région ajouté aux aides de l'Etat et de l'Europe s'établit à un montant global annuel de 350 000 €. Les 3 priorités d'action sont l'animation de la filière, le développement de la filière bois-énergie et de l'offre bois-construction. La filière bois représente plus de 200 professionnels en Midi-Pyrénées et une vingtaine de métiers.

### COMMENT L'AREF BTP PEUT VOUS ACCOMPAGNER DANS L'ADAPTATION DE VOS SALAIRES ?

*Deux exemples...*

**FORMATEUR TOURNANT** : un dispositif de **formation sur mesure, sur chantier et pendant le temps de travail**. Idéal pour les PME souhaitant intégrer de nouvelles techniques (ossature bois, photovoltaïque...) ou perfectionner leur organisation de chantier !

**REFERENTIELS METIERS ACTUALISES** : vous souhaitez établir un profil de poste dans la perspective d'un recrutement, intégrer les activités clés d'un métier dans les supports d'entretiens annuels, ou faire un point précis sur les compétences nouvelles à intégrer dans votre entreprise ?

L'AREF BTP vous accompagne dans ces démarches et met notamment à votre disposition **les référentiels de votre métier intégrant les évolutions majeures à venir. Vous pouvez consulter ces dernières dans l'extrait du rapport prospectif TDF (2008).**

**VOTRE CONSEILLER EST A VOTRE DISPOSITION AU 05.61.43.26.00**